

P

principalement dévolues à la voiture, les rues de FREBÉCOURT présentent un caractère routier aussi peu valorisant que propice à la convivialité. Aussi, la municipalité décide-t-elle, suite aux travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs, d'engager une RÉFLEXION GLOBALE sur la requalification des rues, avec pour principal objectif l'amélioration du cadre de vie communal. À partir de l'étude préalable conduite par le CAUE, le paysagiste concepteur a proposé un projet déclinant des principes vertueux d'aménagement : désimperméabilisation des sols, choix adaptés des végétaux, affirmation de l'identité du village par une mise en valeur soignée de ses usoirs, notamment. La mise en oeuvre de cet ambitieux projet s'achèvera prochainement par l'aménagement de la traversée.



# FREBÉCOURT

## Aménagement des rues et des usoirs du village



### Avant l'aménagement



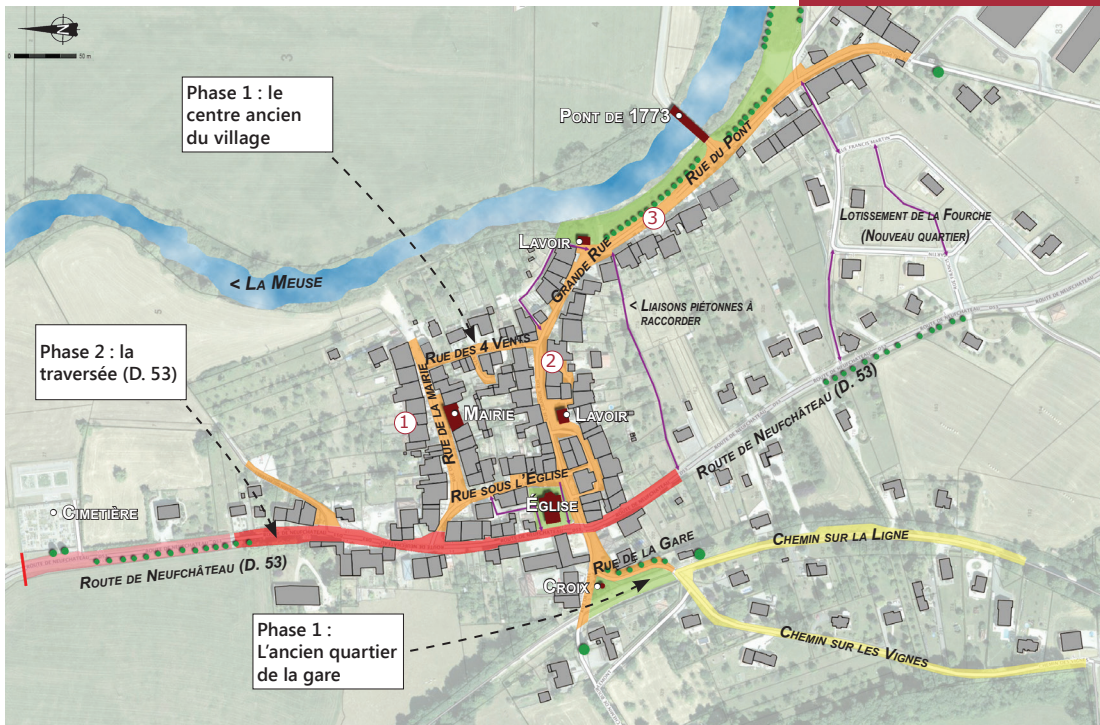
2016 | La rue de la Mairie



2016 | La Grande Rue : une voie en pente très étroite



2016 | La rue du Pont : l'emprise importante de la chaussée



2021 | La rue du Pont après aménagement

-  D. 53 : voie principale (entrée du village)
-  D. 53 : voie principale (centre du village)
-  Anciennes rues avec usoirs
-  Voies nouvelles (anciens chemins)

Schéma : étude CAUE de 2016 (Jérôme MARQUIS, paysagiste concepteur chargé d'études)



# Après l'aménagement : un cadre de vie revisité

## 1. Rue de la Mairie

Le stationnement s'organise sur des pavés drainants. Côté Mairie, les usoirs sont requalifiés avec un pavage, une noue, etc...



## 2. Grande Rue

Un caniveau pavé révèle et délimite les usoirs.



## 3. Rue des 4 vents

La rue est devenue un espace apaisé investi par les riverains.



## 4. Les eaux pluviales

sont récupérées dans des noues végétalisées.



## 5. En pied de mur,

les plantations ont été choisies avec les riverains à partir des propositions du paysagiste concepteur.



## LES + DU PROJET

- ✓ Un projet global qui valorise l'ensemble du village dans ses caractères identitaires ;
- ✓ Une démarche de concertation impliquant les habitants jusque dans le choix des végétaux ;
- ✓ Une forte désimperméabilisation des sols et une gestion des eaux pluviales par infiltration directe.

## En 2016, la commune de FREBÉCOURT lance une réflexion préalable à un aménagement de bourg. Quel était le contexte à l'époque ?

Suite aux travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, nous devions engager la réfection complète des rues du village. Mais nos intentions dépassaient l'indispensable reprise des chaussées pour un projet global et harmonieux avec l'emploi de mêmes matériaux.

## En quoi la démarche du CAUE vous a-t-elle été utile ?

Nous partions d'une feuille blanche ! Le CAUE a mené les premières réflexions conduisant à une vision de ce que pourrait être cet aménagement de notre village. Il nous a éclairés sur les coûts. Devant un montant total très élevé, nous avons beaucoup discuté au sein du Conseil municipal. Nous ne voulions pas revoir nos ambitions à la baisse, tout particulièrement en matière de qualité.

Sur la base d'un plan de financement intégrant des subventions, nous avons conclu que nous pouvions y aller, que nous devons oser... Il faut parfois savoir « mouiller la liquette » !

## Comment la démarche s'est-elle poursuivie avec le paysagiste concepteur que vous avez choisi ?

Nous avons consulté la population. La concertation contribue à faire accepter le changement. Des sens uniques ont été proposés impliquant une modification des habitudes. Nous avons besoin d'un professionnel à même de concevoir et d'expliquer le projet. Il a dû justifier, par exemple, pourquoi des pavés étaient prévus à un endroit et pas à un autre. En tant qu'élus, nous ne sommes pas des spécialistes de l'aménagement. Notre paysagiste concepteur a prévu un projet reposant sur des voiries partagées. Ce projet se traduit par une réduction de moitié des surfaces imperméables.

Lors des récentes pluies diluviennes, les noues végétalisées ont montré leur efficacité. L'emprise des chaussées est moins importante qu'auparavant, peut-être un peu trop au niveau des carrefours... Mais, d'une manière générale, nous sommes très satisfaits. Comme 90% à 95% des habitants de la commune ! Les compliments viennent également de visiteurs et surtout d'anciens du village...

Mme Murielle GALAND  
3<sup>ème</sup> Adjointe

M. Yvon HUMBLLOT  
Maire de FREBÉCOURT

## 3 QUESTIONS POSÉES À

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de FREBÉCOURT (324 habitants en 2018)

Maîtrise d'œuvre :

Paysages d'ici et d'ailleurs, Mickaël SURHOMME, paysagiste concepteur (mandataire) et BEA Ingénierie (bureau d'études voiries et réseaux divers)

Chronologie :

> **Juillet 2016** : début de la réflexion avec le CAUE | > **Octobre 2016** : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre | > **2016 à 2019** : études de maîtrise d'œuvre (avant-projet global sur l'ensemble du village) | > **2019** : début des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase | > **août 2020** : réception des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase | > **2022** : travaux de la 2<sup>ème</sup> phase (traversée)

Coût de l'opération :

1 232 355 € H.T. (y compris honoraires, hors traversée, rues uniquement) | **Surface totale des rues traitées** : 17 085 m<sup>2</sup>

Accompagnement du CAUE :

> **Juillet 2016** : conseils pour l'aménagement des rues du village, réalisation d'un cahier des charges (J. MARQUIS, paysagiste concepteur chargé d'études) | > **Septembre 2016** : accompagnement technique dans l'organisation d'une consultation pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre